CHARTE UTILISATEUR DE LA PHOTOTHEQUE

La présente charte a pour but de formaliser les règles de bonne utilisation du logiciel de consultation "Iconothèque Foncière des Régions sur le logiciel " Délia Images de KEEPEEK".

L'accès à cette iconothèque ainsi que l'utilisation des images qu'elle contient supposent que vous acceptez les conditions d'utilisation définies ci-dessous

Les photos contenues dans l'iconothèque de Foncière des Régions sont en accès sécurisé, elles sont protégées par la loi sur la propriété intellectuelle. Dans un souci de protection des auteurs de ces oeuvres et du respect de leurs droits : Toute reproduction devra obligatoirement indiquer la mention suivante : Collections Foncière des Régions/Nom du photographe/ précédé du symbole ©.

Toute utilisation de photographies présentes sur ce site est réservée à l'illustration des activités ou des produits de la société : communication, rapports annuels, plaquettes commerciales, publicités, presse, sites internet.

Toute modification, recadrage, trucage ou utilisation, autre que celles définies ci-dessus, de ces photographies est interdite, sauf à obtenir l'autorisation expresse de l'auteur et de la société.

MODE D'EMPLOI - Traitement des images

Quelques généralités

L'iconothèque gère la base d'images de Foncière des Régions et assure la diffusion des images. Elle a pour vocation de collecter et conserver la totalité des images produites.

Critères de qualité des fichiers numériques

Les images intégrées dans l'iconothèque seront obligatoirement en haute définition et effectuées par un professionnel.

Droit d'auteur

Le droit moral est perpétuel, inaliénable et imprescriptible. Au titre du respect du droit d'auteur, l'iconothèque assure un contrôle des mentions obligatoires qui doivent toujours comporter l'appartenance à l'organisme : © Collections Foncière des Régions, suivi du nom du photographe.

MODE D'EMPLOI - Dépôt des images

Du dépôt dans le "back office du logiciel", à la mise en ligne sur Internet

Les photos sont à adresser au Service Communication sous forme de fichiers numériques, accompagnées de toute information permettant le traitement documentaire de l'image.

Une sélection des images par rapport au fonds existant et selon des critères de qualité (prise de vue, taille, résolution,...) sera effectuée.

Traitement documentaire dans la base de données : légende et indexation avec thèmes et mots clés (thésaurus).

Stockage et sauvegarde de tous les fichiers numériques sur un serveur de grande capacité.

Mise en ligne sur des images en accès libre sur Internet sous forme d'une vignette et d'une image de consultation en format jpg bonne définition, téléchargeable en haute définition.

MODE D'EMPLOI - Rechercher et utilisation des images

Vous recherchez des images pour vos produits de communication ou vos présentations

Comment procéder ?

Vous pouvez effectuer vous-même une recherche et une sélection d'images à partir de l'iconothèque sur Internet http://deliaimages.keepeek.com/fdr et faire une sélection de vos photos en ligne les télécharger. Vous devez vous authentifier pour accéder à l'iconothèque. Vous pouvez utiliser le compte xxx / xxx.

Comment rechercher des images sur la base d'images ?

L'iconothèque propose plusieurs mécanismes de recherches :
Cette recherche porte sur la fiche signalétique de l'image. Plusieurs valeurs peuvent être indiquées. Recherches par critères, Recherches croisées en texte intégral, thème, mot-clé, pays, Utilisation des opérateurs booléens : AND, OR, +, -,. Utilisation des caractères joker «*» et « ? », Prise en compte ou non des majuscules, Prise en compte ou non des caractères accentués, Groupement de mots et d'expressions par l'utilisation des parenthèses.

Les conseils suivants peuvent vous aider à effectuer une recherche efficace

Vérifiez qu'il n'y a ni faute d'orthographe ni erreur de frappe.

Si vous voulez que les résultats de votre recherche contiennent des expressions exactes, encapsulez le groupe de mots avec des guillemets. Par exemple : "Logements Allemagne" ou « Essen 27 ».

Si vous voulez qu'un mot clé soit obligatoire ajoutez un plus (+) devant ce mot (laissez un espace entre chaque mot). Par exemple, si vous recherchez des images qui comprennent à la fois des arbres et des bureaux, saisissez "+arbre +bureau". Par contre la recherche « +arbre bureau » retourne toutes les photos avec un arbre et affiche en premier celles affichant aussi des bureaux.
Si vous voulez qu'un mot clé soit éliminatoire, ajoutez un plus (-) devant ce mot (laissez un espace entre chaque mot). Par exemple, si vous recherchez des images qui comprennent des arbres mais sans bureaux, saisissez "arbre -bureau".

Si vous voulez que les résultats de votre recherche contiennent n'importe lequel de vos mots-clés, utilisez le mot "OR" ou juste laissez un espace entre vos mots-clés. Par exemple, si vous recherchez des images qui comprennent soit des arbres, soit des bureaux, saisissez "arbre OR bureau" ou "arbre bureau".
Si vous voulez que les résultats de votre recherche contiennent tous vos mots-clés, utilisez le mot "AND". Par exemple, si vous recherchez des images qui comprennent des arbres et des bureaux, saisissez "arbre AND bureau".
Un "OU" logique est fait entre les différents champs indéxés.

La recherche ignore la casse des caractères ("BUREAU" est équivalent à "bureau"). Elle ignore aussi les accents (« bollene » est équivalent à « Bollène »).

Vous pouvez utiliser des caractères joker. « * » remplace n'importe quel fin de mot. Par exemple une recherche avec « font* » retourne entre autres tous les résultats contenant « fontenay ». « ? » remplace n'importe quelle lettre. Par exemple une recherche avec « font ?nay » retourne entre autres tous les résultats contenant « fontenay ». Par contre une recherche avec « font ?ay » ne retourne aucun des résultats contenant « fontenay ».

Une fois les photos trouvées, vous pouvez les stocker dans un panier ou les télécharger au fur et à mesure.

Statistiques

Délia Images enregistre à travers la notion « d'usages », les différentes étapes de la vie d'un média (import, téléchargement, envoi par mail). Cet outil permet de tracer l'activité des médias et de retrouver l'usage qui en a été fait.
La consultation des usages des médias se fait aujourd'hui de façon unitaire (média par média).
Un module permet de consulter et d'exporter les statistiques de Délia Images.

MODE D'EMPLOI - Commander un reportage

Vous souhaitez commander un reportage pour des actions de communication internes ou externes

Comment procéder pour commander un reportage photos ?

Contacter le service de la Communication pour l'informer du reportage à venir et convenir du photographe à choisir.

Compléter le document "Formulaire de Commande" mis en place entre Foncière des Régions et les photographes permettant de définir les conditions du reportage. Si celui-ci doit comporter des photos sur lesquelles des personnes, extérieures à la société, sont reconnaissables, leur faire signer une autorisation de prise de vue pour éviter des problèmes de droit à l'image.

Une copie du CD-ROOM du reportage, pour intégration dans l'iconothèque, sera également remise au Service Communication avec une copie des autorisations de prise de vue.

MODE D'EMPLOI CONTRIBUTEUR

Cadre général

Rattaché à la Direction de la communication, l'iconothèque assure les activités principales et répond aux missions suivantes :

- ✓ une activité d'accompagnement de l'actualité immobilière
- ✓ une activité de diffusion culturelle et de communication
- ✓ une activité de conservation et d'archivage

Seul un photographe professionnel est en charge de la création d'images nouvelles en relation avec le service communication.

Assurer le respect juridique des droits à l'image des utilisateurs et des personnes photographiés (Respect CNIL)

Principe général

Dans le cadre quotidien et général des activités et de la vie de Foncière des Régions, des reportages numériques pourront être commandés afin de servir la communication générale de la société.

Dans le strict respect de la légalité, ces photographies à défaut de manifestation expresse des individus et en accord avec les droits de la personnalité pourront être utilisées pour l'illustration d'un média interne et externe.

Un formulaire d'autorisation sera dûment rempli afin de recueillir l'adhésion des personnes Un droit de recours pourra être à tout moment demandé par la personne afin de s'opposer à la diffusion de son image et obtenir la destruction du ou des visuels qui porteraient atteinte à son image et à sa dignité.

Le module iconothèque permet une garantie de traçabilité des visuels au travers de la base de données L'Offre de commande et de téléchargement est conditionnée à la création d'un profil : Le profil va conditionner des droits plus ou moins restreints.

Gestion des droits

Délia Images propose deux notions de droits et d'autorisations

Droits généraux

Ces droits gèrent l'accès aux fonctionnalités générales de l'application à savoir :

- ✓ Droits d'administrer les thèmes du thésaurus
- ✓ Droits d'administrer les groupes d'utilisateurs et les utilisateurs
- ✓ Droits d'utiliser la table lumineuse
- ✓ Droits d'importer les médias

Ces droits sont fixés pour chaque utilisateur.

Droits sur les médias

Ce niveau d'autorisation détermine les droits sur chaque média.

4 sous types de droits sont proposés en standard dans Délia Images :

- ✓ Lecture : droit de consultation du média
- ✓ Ecriture : droit de modification de l'emplacement du média et droit de modification du média
- ✓ Administration : droit de modification de l'emplacement du média, droit de modification du média et droit de modification de l'arborescence.
- ✓ Haute définition : droit d'accès à la haute définition du média
- ✓ Transmission : droit de transmettre ses droits à un autre utilisateur (délégation)

La granularité des droits peut-être très fine. Selon leurs autorisations, les utilisateurs verront toute ou seulement une partie de la médiathèque.

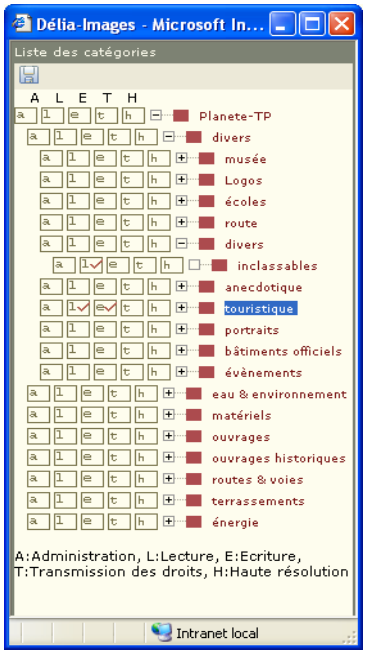

Fig 24 – Gestion fine des droits d'accès

Profils des utilisateurs et des contributeurs

Outil de workflow

Délia Images propose un outil de workflow simple de validation des images. Ce système de workflow est lié au système de gestion des droits.

Les règles par défaut sont les suivantes :
Les utilisateurs ayant des droits de validateur sur les médias peuvent changer le statut du média.
Par défaut, les statuts possibles sont au nombre de 3 pour un média :

- Importé
- Validé
- Suspendu

Les utilisateurs disposant d'un droit de lecture ne voient que les médias dans un état Validé. Les utilisateurs disposant d'un droit d'écriture et plus voient l'ensemble des médias.

D'autres statuts et d'autres droits peuvent être ajoutés. Il s'agit d'adaptations spécifiques du moteur de workflow de Délia Images.